



Rachat de part d'un bien immobilier

Par **kells31**, le **26/01/2009** à **11:07**

Bonjour,

Je suis pacsé avec mon amie. Nous avons acheté un appartement il y a un an (montant 270 000€ + approximativement 20 000€ de frais de notaire).

Pour cet achat nous avons apporté chacun 70 000€ et souscrit un prêt de 150 000€.

Nous sommes d'accord pour que je lui rachète sa part (le financement sera accepté par la banque). Nous nous désolidarisons du prêt qui sera à mon seul nom et je lui rembourse son apport et la moitié du montant des travaux effectués.

Pouvez vous s'il vous plaît me donner des conseils sur la façon de régler juridiquement cette opération et m'indiquer les coûts engendrés ?

Je vous en remercie par avance,
Cordialement,

Par **ardendu56**, le **27/01/2009** à **16:24**

Vous devez prendre rendez-vous avec un notaire, lui seul pourra mettre à jour votre dossier. concernant les honoraires, ils sont si variables que vous je vous conseille de vous renseigner avant. Trop de litiges dans les honoraires...

Bien à vous.

Par **kells31**, le **27/01/2009** à **16:54**

Bonjour,

Merci en tout cas d'avoir pris le temps de répondre.

Sii quelqu'un a quand même un ordre idée cela sera toujours intéressant avant de rencontrer un notaire.